



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**DÉVERSEMENTS PLANIFIÉS D'EAUX USÉES DANS
LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES : LES VILLES DE TERREBONNE ET DE
BOIS-DES-FILION DEMANDENT LA COLLABORATION DES CITOYENS**

TERREBONNE, 21 NOVEMBRE 2023 – En raison des travaux de raccordement de deux postes de pompage à la nouvelle usine de traitement des eaux usées de Terrebonne, les villes de Terrebonne et de Bois-des-Filion devront procéder à des déversements planifiés d'eaux usées dans la rivière des Mille Îles.

Ces déversements s'effectueront dans le respect de toutes les lois applicables et sont nécessaires pour avancer les travaux de l'usine qui améliorera le traitement des eaux usées.

Les opérations sont prévues en novembre et en décembre, de jour comme de nuit, afin d'accélérer les travaux.

Collaboration des citoyens

Les villes demandent ainsi la collaboration des gens qui résident dans le secteur desservi par les stations de pompage de Marcel-de-la-Sablonnière, Bergeron et de Bois-des-Filion pour réduire la quantité d'eau déversée dans les égouts durant les journées de déversement :

- le 30 novembre et le 1^{er} décembre pour les postes de pompage Bergeron et Marcel-de-la-Sablonnière à Terrebonne (voir la carte). Les citoyens concernés recevront une lettre quelques jours à l'avance;
- les 6 et 7 décembre pour l'ensemble de la Ville de Bois-des-Filion.

Plus les gens diminueront leur consommation d'eau pendant les opérations de déversement, autant dans les zones résidentielles, commerciales qu'industrielles, moins il y aura de quantité d'eaux usées déversées dans les rivières et l'environnement. Ainsi, il est suggéré de limiter les activités qui augmentent les rejets dans le réseau d'égout. Par exemple :

- réduisez le temps de votre douche ou la quantité d'eau dans votre bain et

- maximisez vos brassées de vêtements et les cycles de lave-vaisselle.

Mesures d'atténuation

L'entrepreneur mandaté par la Ville de Terrebonne prend tous les moyens pour atténuer l'impact des déversements d'eaux usées. Des camions-aspirateurs seront déployés afin de limiter le plus possible la quantité d'eau déversée dans la rivière. Ces véhicules pomperont les eaux usées aux postes et les transporteront vers un lieu autorisé.

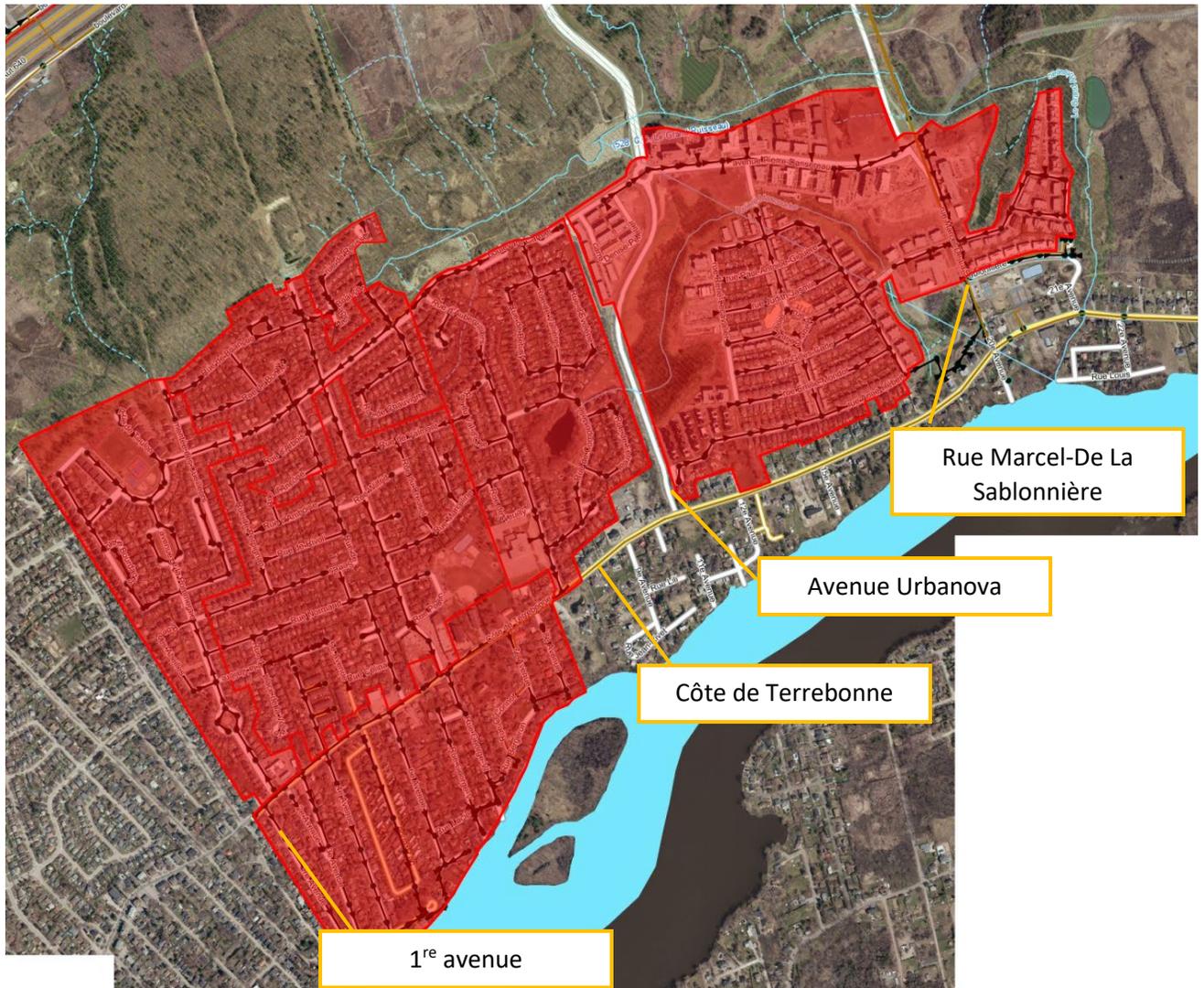
Afin de réduire la quantité d'eaux rejetées sans traitement, les deux villes se sont aussi engagées, avec l'accord du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à mettre en place diverses mesures d'atténuation :

- Les postes de pompage sont munis de déflecteurs qui empêchent les matières flottantes de se retrouver dans la rivière des Mille Îles;
- Le déversement d'eaux usées aura lieu seulement si le débit de la rivière est supérieur à 100 m³/s, car cela permet de diluer rapidement les eaux et donc, de diminuer considérablement l'impact environnemental;
- Les travaux seront réalisés durant la période autorisée, durant laquelle le débit des rejets est moindre;
- Les travaux seront reportés en cas de pluie;
- L'entrepreneur effectuera les travaux 24 heures sur 24.

Aucune incidence sur l'eau potable

Ces opérations n'auront aucun impact sur la qualité de l'eau du robinet. En effet, le point de rejet étant situé en aval de la prise d'eau de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, l'eau sera potable. Elle pourra donc être consommée sans danger pendant et après les travaux.

Carte du secteur concerné à Terrebonne



- 30 -

Information :

Marie Eve Courchesne

Conseillère en communication

Direction des relations avec les citoyens et des communications

Ville de Terrebonne

450 368-2775

Nicolas Carette

Directeur

Service des communications

Ville de Bois-des-Filion

ncarette@villebdf.ca